

## QUI EST LE GE64 ?

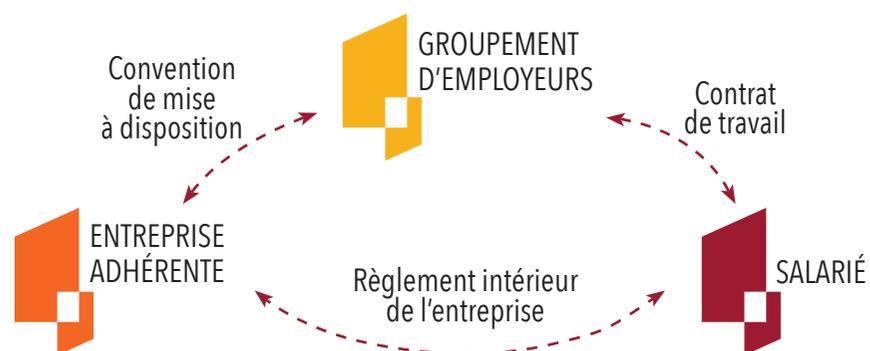
Fondé en 1996 à l'initiative d'entrepreneurs locaux, le Groupement d'Employeurs GE64 (Association loi 1901) est un outil de gestion des ressources humaines partageant des valeurs de respect, de confiance et d'efficacité professionnelles avec les salariés et les entreprises.

### Cinq plateformes supportent les contrats de travail :



### Les objectifs :

- Proposer des opportunités d'emploi à ses salariés.
- Évaluer les compétences et recruter pour les entreprises.
- Former et accompagner les salariés.



## VOUS ÊTES L'ACTEUR DE VOTRE EMPLOI :

En tant que salarié auprès du GE64, vous êtes libre de fixer les conditions de votre engagement et pouvez définir votre propre profil :

### Indiquez la durée de travail souhaitée :

- Temps partiel ou Temps partagé.
- Temps plein.
- Saisonnier.
- Intermittent...

### Une inscription ouverte à tous les cas de figure :

- Profil expérimenté.
- Jeune diplômé.
- Profil en reprise d'activité.
- Profil en complément d'activité.
- Retraité.
- Libéral...

### Des opportunités pour tous les métiers :

- Agent d'entretien, manutentionnaire, conducteur d'engin...
- Secrétaire, comptable, assistant commercial...
- Personnel soignant
- Qualiticien, ingénieur conseil...

## LE GE64 VOUS EMPLOIE :

En tant que structure intégrante de la relation tripartite, le GE64 libère les salariés de certaines obligations administratives et leur fait profiter des avantages d'un organisme établi :

### Le GE64 règle :

- Votre salaire.
- Vos cotisations sociales (Retraite, URSSAF...)

### Au même titre, il s'occupe :

- De votre temps de travail.
- Des visites médicales.
- De votre dossier éventuel d'arrêt de travail (maladie, accident...)
- De votre parcours de formation...

### Il vous fait bénéficier :

- D'acomptes sur demande.
- D'une mutuelle.
- Des avantages d'un Comité d'Entreprise \*
- D'un contrat de prévoyance...

*\*Sous conditions d'ancienneté.*



## DOCUMENTS À FOURNIR POUR VOTRE INSCRIPTION



## NOS COORDONNÉES

Pour valider votre inscription auprès du GE64, nous vous demanderons de nous fournir l'intégralité des pièces listées ci-après :

- Un CV actualisé.
- Une carte d'identité ou un passeport.
- Une carte vitale ou attestation à jour.
- Un relevé d'identité bancaire (RIB).
- Un justificatif de domicile récent.

En fonction des postes proposés, des documents complémentaires peuvent vous être demandés : diplôme, certificat de travail, bulletin de paie, permis de conduire, habilitations diverses...

### EN CAS D'ABSENCE

En cas de maladie ou d'absence (retard, empêchement personnel...) :

- Prévenez le GE64 au plus vite ;
- Prévenez également l'Entreprise dans laquelle vous êtes mis(e) à disposition.
- Faites-vous délivrer un certificat d'arrêt de travail par votre médecin puis envoyez-nous dans les 48h l'exemplaire « Employeur ».

Si vous êtes victime d'un accident pendant votre mission, ou même d'un accident de trajet (pour aller ou revenir de votre travail), la démarche est identique.

**SIÈGE SOCIAL CÔTE BASQUE (+ Sud Landes et France)**  
Immeuble Alliance - 3, rue du Pont de l'Aveugle - 64600 ANGLET  
Tél : 05.59.31.11.57  
Email : [accueil@ge64.fr](mailto:accueil@ge64.fr)

**ANTENNE PAYS BASQUE INTÉRIEUR**  
13, rue Thiers - 64120 SAINT-PALAIS  
Tél : 05.59.69.03.42  
Email : [accueil.stpalais@ge64.fr](mailto:accueil.stpalais@ge64.fr)

**ANTENNE BÉARN (+ Ouest 65)**  
294, boulevard de la Paix - 64000 PAU  
Tél : 05.59.68.56.42  
Email : [accueil.bearn@ge64.fr](mailto:accueil.bearn@ge64.fr)

Retrouvez-nous sur internet :

 [www.ge64.fr](http://www.ge64.fr)

Suivez-nous sur Facebook et LinkedIn :



**GE64**  
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

Qui sommes nous ?